



SCP PIJOT POMPIER MERCEY, Avocat à la Cour
Le Patio de Montimaran, 13, rue du Docteur Fléming - BEZIERS
(tél 04.67.62.98.43)

DORIA
AVOCATS

23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (tél 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DEUX BATIMENTS DONT LE PREMIER EST NON TERMINE ET LE DEUXIEME DIVISE
EN TROIS APPARTEMENTS sis à **NEFFIES, 8, chemin des Geissières**,
d'une superficie de 198,08 m² et 37,32 m² de surface annexe, le tout cadastré section E
n° 771 pour 40 a 65 ca et E n° 772 pour 55 ca.

Inoccupés à la date du procès-verbal descriptif.

MISE A PRIX : 3.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée par la SAS MAS JEREMIE LABORIE EVE, commissaire de
justice à BEZIERS le 9 mars 2026 à 10 heures.

ADJUDICATION LE MARDI 17 MARS 2026

à 11 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de BEZIERS, 93, avenue du Président Wilson

A la requête de :

Monsieur le Chef de poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS LITTORAL,
domicilié ès-qualités en ses bureaux situés 274, avenue du Maréchal Juin, BP 572 à
34207 SETE CEDEX 7,

ayant pour avocat :

- SCP PIJOT POMPIER MERCEY, Avocat à la Cour, Le Patio de Montimaran, 13, rue
du Docteur Fléming à BEZIERS (tél 04.67.62.98.43).
- SCP DORIA AVOCATS, Avocats à la Cour, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER
(tél 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS :

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé (tél 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BEZIERS où le cahier des conditions de
vente est déposé pour consultation (Réf. dossier : 25/00033).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau de BEZIERS
et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains
de l'avocat, du 10èmes de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des
frais d'adjudication prévisibles.*

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Sur le terrain, deux bâtiments ont été édifiés.

Le premier bâtiment côté rue apparaît fait de carreaux de béton cellulaire lisse qui n'est pas
totalement terminé et enduit.

Le deuxième bâtiment est divisé en trois parties totalement distinctes.

Le premier appartement se compose d'une pièce principale, une salle d'eau, une chambre.

Depuis un escalier situé en entrant à main droite, on accède à une pièce sous combles.

Les deuxième et troisième appartements sont disposés de la même façon, seule l'orientation
de certaines fenêtres et du dégagement en rez-de-chaussée apparaît différente.

Le jardin se compose d'une piscine, un local technique de piscine, un abri de voiture et un
abri de jardin.